L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 24 MARS 1888.

PETITES ANNONCES.

A. B. Philips, notaire, 5 Coml. Place, peut prêter sur hypothèque de $60 à $90,000.
29 déc—6m

DEMANDES.

ON demande un photographe compétent à Laredo, comté Webb, Texas. S'adresser en donnant des références et les appointements qu'on désire à H. A. Sauvignet, Laredo, Texas.
23 mars—7f

ON demande immédiatement un bon F. EURISTE pour une petite place de commerce. Emploi à l'année, $.0 par mois. Répondre de suite au Centrale Nursery, 99 Market St., Memphis, Ten.
16 mars—1 sem.

A LOUER.

MAISON à louer—Encoignure Dumaine et Bourgogne avec installation de comptoir et étagères pour grocerie ou magasin. S'adresser: No 137 rue St. Pierre.
24mars—1m.

A LOUER—La maison No 37 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

A VENDRE.

A VENDRE, pour cause de départ, une grocerie et bar faisant de bonnes affaires dans le second district. S'adresser E. B., bureau de l'Abeille.
16mars—7j

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) délivrée sur voie de garage de chemins de fer.)
E. COURRIBET,
Encoignure Magnolia et Joséphine.
4 mars—1m

Rudolph Pigeon vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,124 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Ant. Botto, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
24 mars—24,28—1er avril

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de T. L. Cheevers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,456—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John A. Cheevers, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mars—15.20.24

Succession de Wm. H. Foster et Virginia V. Pettit, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,568—Division B—Attendu que George E. Foster a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm. H. Foster et Virginia V. Pettit, sa femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20mars—20,24,29

Succession de William Gay.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,527—Division D—Attendu que Wm. C. Mellen a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Gay, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
15 mars—15 20 24

Succession de Louis Charles André Billaud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,608—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Paul André Billaud, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
20 mars—20 24 29

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bons placements d'argent.

Magasin au coin des rues Tchoupitoulas et Lafayette.

Emplacements de commerce occupés et huit bâtisses coin des rues Deuxième et Liberté.

Succession de John Henderson.

No 15,797—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu de deux ordres de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté du 30 juin 1887 et du 6 mars 1888, il sera vendu à l'encan, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, savoir:

1° Quatre magasins en briques à trois étages Nos. 84, 86 et 88 rue Tchoupitoulas et le No 62 de la rue Lafayette, et faisant face aux rues Tchoupitoulas, Commerce, Lafayette et Girod, désignés comme les terrains Nos. 1, 2, 3 et 6 contigus les uns aux autres et mesurant comme suit:

Les terrains 1, 2 et 3 mesurent chacun 22 pieds 7 1/5 lignes de façade rue Tchoupitoulas, 22 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur à l'arrière sur des profondeurs variant de 70 pieds 2 pouces et 2 lignes de côté et de profondeur rue Lafayette; 71 pieds 3 pouces sur la ligne de séparation du terrain 2; 71 pieds 9 pouces et 3 lignes sur la ligne de séparation du terrain No 3; et 72 pieds 3 pouces sur la ligne de séparation du terrain No 4, étant le côté supérieur vers la rue Girod. Les magasins et les dits terrains portent les Nos 84, 86 et 88 rue Tchoupitoulas.

Le terrain 6 touche aux précédents à l'arrière et mesure 22 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Lafayette sur 66 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le magasin sur le dit terrain porte le No 62 de la rue Lafayette.

Les dits terrains sont bien connus et sont d'excellents emplacements pour le commerce étant juste un peu plus haut que les établissements de R. J. Hart & Cie et H. R. Gogreve; ils sont occupés comme suit: Albert Mackie épicier, occupe les Nos 84 et 86 de la rue Tchoupitoulas et le No 62 de la rue Lafayette, à un loyer de $110 par mois; et le No 88 Tchoupitoulas est occupé par la compagnie "National Oil Works Co" à $35 par mois, bail expirant le 30 septembre 1888.

2° Le magasin au coin nord ouest des rues Commerce et Lafayette dans le carré d'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Poydras et Lafayette, et mesurant 32 pieds, 8 pouces de façade rue Commerce; 57 pieds 4 pouces de profondeur et de façade rue Lafayette, 87 pieds 5 pouces de profondeur du côté opposé et 32 pieds 1 pouce de largeur à l'arrière, le magasin est en briques, à deux étages est bien situé pour un entrepôt ou manufacture; il est adjacent au moulin à riz de MM. Lyon & Daniel et est loué $25 par mois.

3° La rangée de huit maisons en bois dans le Quatrième District de cette ville carré borné par les rues Seconde, Première, St David et Liberté; il y a quatre terrains désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16; ils se touchent et mesurent chacun 26 pieds de façade rue Seconde. Les Nos 13, 14, 15 et 16 se touchent et mesurent chacun 26 pieds de façade rue Seconde; les Nos 13, 14 et 15 ont chacun 70 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le No 13 forme le coin des rues Seconde et Liberté, et le terrain No 16 a 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; cette propriété est dans le même carré d'ilet que l'église catholique St. François de Sales et a l'avantage d'être à proximité d'un marché, d'écoles, de chemins de fer pour rendre la propriété attrayante à des locataires à des taux rémunérateurs.

Conditions—Un tiers ou plus, au gré des acheteurs, comptant; le reste, s'il y a une balance, en billets des acquéreurs à leur propre ordre et par eux endossés, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir de la date de l'adjudication, payables à un et deux ans de date, garantis par hypothèque spéciale et le privilége du vendeur sur la propriété, avec les clauses ordinaires de 5 pour cent pour honoraires d'avocat, assurance des propriétés bâties, etc. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles pendant l'année 1888, et feront un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant James I. Woulfe, notaire.
7mars—7,19,24 31—7avril

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

1er mars 1888.

Liste de publication:

Aufignon Joseph	Junca Etienne
Andrac Mme Marie née Tillac	Jamouneau Pierre
	Kühne Frédéric
Avet Joseph, Camio	Lacoste Jean Marie
sour	Lagarde François
Bodigue Pierre (2)	Lambouroux Jacques
Bordenave Paul	Lejeune François Joseph
Bornot	Levy Emmanuel
Castaing (Hte Pyrénées)	Morel Jean et Rouzaud Jean Paul
Carol Justin	Marconnet Joseph et
Castinel Louis	Feilitton Auguste
Cazales Evariste	Magnerat ou Magnerat
Casabau Lartigue Marcel	Emile
	Michalet Louis
Daugerot Alfred	Nigulporau Elie et Nestor
Delestre Jean Baptiste	
Desmoulais P. Aut Gabriel	Pigné Yves née Ségné
	Paille Jules Marius
Durand Simon	Richard Auguste
Duternard les époux	Robolle Aimée Augustine
Eckert natif de Cernay	
Fabre Pierre Louis	Routier Louis Eugène
Forget Jules	Sens de Carbons Ete
Humbert Hippolyte.	Garonne
	Savorain Antoine

LETTRES.

Chamisa Mlle Zélida	Godin C A
Deal J	Hanuart Clodomir
Delbrack George	Poissen Charles.

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à connaître à leur tour des actes établis en Louisiane, de les faire certifier, préalablement par M. Oscar Arroyo, secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.

1er février 1888.
Le Consul Général,
A. VIFQUAIN D'ARZAC.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés foncières de valeur.

Magasins et Résidences Rue du Canal.

Cottages de choix pour résidences, Près du Coliseum Park.

RÉSIDENCE ATTRAYANTE, Dans la rue Jackson.

Excellents placements dans d'autres localités.

Vente judiciaire à l'encan.

Succession de FRANCISCO P. MARTINEZ.

No. 22,271.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 6 février 1888, il sera vendu à l'encan, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés de valeur qui suivent:

1° **Le cottage double**, Nos 170 et 172 **rue Terpsichore**, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les **rues Terpsichore, Melpomène, Magazine et Camp**. Le terrain se compose du lot No 12 et de partie du côté de la rue du Camp du lot désigné par la lettre B, de sorte que le lot mesure une façade totale d'environ 33 pieds 10 pouces sur la rue Terpsichore, sur une profondeur d'environ 127 pieds 10 pouces.

Le cottage est en retrait (éloigné de la rue) avec une grille en fer sur la façade, à une aile à deux étages, ainsi qu'une bâtisse à deux étages à travers le fond. La propriété est louée à bail par MM. W. H. Chesnee et George A. Hoffman, à raison de $30 par mois pour chaque côté, en vertu d'un bail devant expirer le 30 septembre 1888, faisant en tout $720 par an.

2° Le cottage simple, No. 174 rue Terpsichore, dans le même ilet, et touchant à la propriété ci dessus décrite. Le terrain se compose de partie du lot désigné par la lettre B sur la ligne latérale vers la rue du Camp, et mesure une façade totale d'environ 51 pieds 4 pouces 3 lignes de face à la rue Terpsichore, sur environ 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Le cottage a un étage avec mansarde, une grande galerie de façade, un grand vestibule dans le milieu. Il est occupé et loué à bail jusqu'au 30 septembre 1888, par M. F. S. Neustadt, à raison de $35 par mois.

3° **La propriété de résidence et pour affaires** située au coin sud-est des rues Girod et Franklin dans le premier district de notre ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Franklin, Bassin et Julia. Le lot est désigné par le No 46 et mesure environ 28 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Girod, environ 28 pieds 9 pouces 5 lignes de largeur dans le fond, sur environ 110 pieds de profondeur et face à la rue Franklin

Il y a au coin une bâtisse à un étage, employée pour ses affaires par D. L. Neuberger, qu'il loue à bail jusqu'au 30 septembre 1888 à raison de $8 par mois. Dans le fond du terrain, il y a une maison à deux étages en bois, désignée comme Nos 221 et 223 rue South Franklin, louée à Mme J. Prather à raison de $11 par mois.

MAGASIN DOUBLE DE CHOIX RUE DU CANAL.

4° **Le magasin double en briques à** quatre étages, No 52 rue du Canal et No 71 rue de la Commune.

Le terrain se compose de deux lots dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Commune, Tchoupitoulas et Magazine. Les dits lots sont désignés par les Nos 23 et 9. Ils se touchent et mesurent comme suit:

Le lot No 23 mesure environ 25 pieds 5 pouces de face à la rue de la Commune, environ 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond le divisant du lot No 9, sur environ 70 pieds 1/2 ligne sur la ligne latérale du lot No 22, environ 72 pieds 3 pouces 6 1/4 lignes sur l'autre ligne latérale. Et le lot No 9 mesure environ 25 pieds de face à la rue du Canal, environ 25 pieds 3 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de environ 72 pieds 3 pouces 6 1/4 lignes sur la ligne latérale du lot No 8, et environ 70 pieds 1/2 ligne sur la ligne latérale du lot No 10.

Ces magasins sont occupés et loués à bail, jusqu'au 30 septembre 1888, par **MM. Koenig et Dwyer, marchands de variétés** (Notion Dealers), à raison de $225 par mois.

LA RANGÉE DE BATISSES RUE DU CANAL.

DE LA RUE DU BASSIN A LA RUE FRANKLIN.

Magasins et maisons de résidence.

5° **Six terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Canal, Douane, Bassin et Franklin**, désignés par les Nos de 1 à 6, et mesurant comme suit:

Le terrain No 1 forme l'angle des rues Canal et Bassin, et mesure environ 25 pieds 7 pouces et 1 ligne de façade rue du Canal, sur environ 97 pieds 10 pouces de profondeur et de façade rue du Bassin, s'étendant en arrière jusqu'à une allée commune de 4 pieds de largeur ouvrant rue du Bassin. La bâtisse désignée **par le No 227 de la rue du Canal**, et est louée et occupée par M. Felix, comme magasin de meubles, jusqu'au 30 septembre 1888, au taux de $55 par mois.

Le terrain No 2 est contigu au précédent et mesure environ 25 pieds 7 pouces de façade rue du Canal sur une profondeur d'environ 97 pieds 10 pouces, s'étendant à l'arrière jusqu'à et faisant face à une allée commune de 4 pieds de largeur, ouvrant rue du Bassin. Les améliorations sont désignées par le **No 229 de la rue du Canal** et louées et occupées à Mme M. A. Gier, à $40 par mois.

Le terrain No 3 est contigu au dernier décrit et mesure environ 25 pieds 7 pouces de façade rue du Canal sur environ 101 pieds 10 pouces de profondeur, s'étendant à l'arrière jusqu'à l'allée Commune de 4 pieds de largeur, ouvrant rue du Bassin. Les améliorations sont désignées par le **No 231 de la rue du Canal** et occupées par le Dr W. C. Wilson $50 par mois.

Le terrain No 4 touche au dernier et mesure environ 25 pieds 7 pouces de façade rue du Canal, sur environ 101 pieds 10 pouces de profondeur, s'étendant à l'arrière jusqu'à une allée de 4 pieds de largeur, ouvrant rue Franklin. Les améliorations sont désignées par le **No 233 de la rue du Canal** louées et occupées par Sieur E. Lanaux jusqu'au 30 septembre 1888 à $50 par mois.

Le terrain No 5 forme le coin des rues **Canal et Franklin**, et mesure environ 25 pieds 7 pouces et 1 ligne de façade rue du Canal, sur environ 97 pieds 10 pouces de profondeur et de façade rue Franklin, s'étendant à l'arrière jusqu'à une allée commune de 4 pieds de largeur et ouvrant rue Franklin. Les améliorations sont désignées par le **No 235 de la rue du Canal** et sont louées et occupées par Mme Julia Merz jusqu'au 30 septembre 1888, à $50 par mois.

Le terrain No 6 touche aux cinq autres décrits à l'arrière et mesure environ 26 pieds 1 pouce de façade sur chacune des rues Bassin et Franklin, sur une profondeur, traversant le carré d'ilet de rue à rue, d'environ 127 pieds 11 pouces et 7 lignes. Les améliorations sont désignées par le No 9 de la rue Nord Bassin.

6° **La propriété cottage No 129 de la rue St-André**, Quatrième District de cette ville, carré d'ilet borné par les rues St-André, Chippewa et Annunciation. Le terrain est désigné par le No 20 et mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue St André sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur; elle est louée à John Jenny jusqu'au 30 septembre 1888, $17 par mois.

MAISON DE RÉSIDENCE RUE JACKSON.

7° **La spacieuse et séduisante maison de résidence avec terrain, No 132 rue Jackson**, quatrième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues **Jackson, Philippe, Laurel et Annunciation**. Le terrain se compose des lots 6 et 7 et d'une partie du lot 8, qui mesurent comme suit: Les lots 6 et 7, chacun 31 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et la partie du lot 8, environ 17 pieds 11 pouces 2 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout s'étendant à l'arrière à une allée commune de 9 pieds 10 pouces 3 lignes de largeur. Le terrain est admirablement entretenu; il y a gazon, arbres d'ornement et en fleurs. La bâtisse est à distance de l'avenue: est de construction moderne, belle à l'intérieur et possède tous les agréments désirables. Elle est vaste et convenable pour une grande famille.

8° **L'élégante écurie à deux étages** dans le même carré d'ilet. Le terrain se compose des lots 11 et 12 se touchant et mesurant chacun 30 pieds de façade rue Laurel sur 159 pieds 8 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, chacun des dits lots ayant une façade et une profondeur sur l'un des deux allées communes qui s'étendent à travers le dit carré d'ilet de la rue Laurel à la rue Annunciation.

9° **Deux terrains à Carrollton**, Septième district, carré d'ilet borné par les rues Anne, Esther, Clinton et Millaudon, désignés par les Nos 7 et 8, se touchent et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Anne, sur 142 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

10° **La moitié indivise dans trois terrains** avec améliorations dans le Premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Calliope, Magnolia, Euphrosine et Clara, désignés par les Nos 5, 6 et 22; ils mesurent comme suit: Les terrains 5 et 6 se touchent et ont, chacun, 24 pieds 2 pouces de **façade rue Calliope**, sur 101 pieds, 8 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles; une partie des améliorations consistant en un auvent et une citerne appartenant au locataire **Martin Wanner** dont le bail à $15 par mois expire le 31 mai 1888, pour le terrain No 5; et à $5 par mois pour le terrain No 6, le 30 septembre 1888.

Le terrain No 22 mesure 29 pieds de face à la rue **Magnolia** sur 126 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les trois terrains ci-dessus décrits sont situés dans le carré d'ilet faisant face à la gare du chemin de fer Jackson.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs; le reste à **un crédit de un et deux ans**, en billets des acquéreurs, portant intérêt de 7 pour cent par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilége du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de sécurité, compris le pacte de "non alienando", la clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour la perception des billets; assurance des bâtiments et les polices d'assurances de toutes les améliorations transférées, les acquéreurs assumant le paiement de toutes les taxes exigibles pour l'année 1888 et devant faire un dépôt de 10 pour cent comptant du prix de la vente au moment de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant **Robert P. Upton, notaire, 5 Allée Commerciale.**
25 fév—25—mars 3 10, 17, 24, 31.

Mme Veuve J. B. Slawson et al. vs. Sallie B. Seddon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,551—Attendu que William C. Seddon, de la ville de Baltimore, Etat du Maryland, tuteur de la mineure Sallie B. Seddon, par l'entremise de John G. Devereux, son agent dûment reconnu, a fait application dans cette Cour, pour l'autorisation de prendre possession de et de transférer de l'Etat de la Louisiane, à la ville de Baltimore, Maryland, la propriété appartenant à la dite mineure.

Avis est par le présent donné à ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les trente jours suivant la première publication de cet avis, pourquoi l'application du dit gardien ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
EUG. D'HÉRÉTÉ.
Député Greffier.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1888.
22 mars—4f en 30 j

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTRACTION

IMPORTANTE.

Propriétés Commerciales

—Situées dans le—

CENTRE DE LA VILLE,

—ET—

Placements très Avantageux,

Rue Gravier, face aux

United Cotton Buildings.

—AUSSI—

Différents Lots et Diverses Résidences.

Rues Dryades, Gravier et Union.

Une Résidence confortable

Rue du Camp.

Deux Ilets de Terre de Choix

Avenue St-Charles, face au Parc Audubon.

—ET—

Huit Magasins en Briques à Trois Etages,

Rue North Peters, face au fleuve Mississipi et touchant au

Queen and Crescent Depot,

Dans le Troisième District.

Vente Positive en Partage à l'Encan,

A un Long Crédit et à un Faible Taux d'Intérêt.

Benjamin Newgass et autres contre Betty Newgass et autres.

No 21,630—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

VENTE EN PARTAGE.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de divers jugements rendus dans l'affaire ci-dessus, le 2 et le 22 septembre 1887, et d'un ordre en date du 16 février 1888, par l'Hon. Francis A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan les propriétés de valeur ci-après, savoir:

PROPRIÉTÉS DANS LE PREMIER DISTRICT.

PROPRIÉTÉ RUE GRAVIER.

Dix lots de terre avec améliorations dans l'ilet borné par les rues **Gravier, Commune, Baronne et Dryades**, décrits comme ci-après:

1° **La résidence en briques à deux étages** No 209 rue **Gravier**. Le lot est désigné comme No 2 et mesure 29 pieds 4 pouces de face à la rue **Gravier** sur 147 pieds 1 pouce 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 3, et de 146 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne latéral opposée, avec une profondeur dans le fond de 29 pieds 6 pouces 4 lignes. Cette propriété est louée à bail par M. A. Mercadal jusqu'au 31 août 1888, au taux de $40 par mois.

2° **Les Crescent Stables**, No. 211 rue Gravier, composé d'un édifice en briques à deux étages. Le lot est désigné comme No. 3 et mesure 29 pieds 1 pouce de face à la rue Gravier, 29 pieds 6 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne latérale la plus rapprochée de la rue Dryades, et une profondeur de 147 pieds 1 pouce 3 lignes sur l'autre ligne latérale. Cette propriété est louée à bail à M. A. E. Ravain, jusqu'au 30 septembre 1888, à raison de $55 par mois.

3° **Les écuries doubles à deux étages** en briques Nos. 213 et 215 rue Gravier. Le lot ou portion de terrain mesure 51 pieds 4 pouces de face à la rue Gravier, sur une profondeur de 149 pieds 11 pouces sur l'autre ligne latérale, et une profondeur de 54 pieds 9 pouces dans le fond. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1888 à William B. Leonard, à raison de $100 par mois.

4° **La bâtisse en briques à quatre** étages No 217 rue Gravier. Le lot est désigné comme lot No 8 et mesure 27 pieds 2 pouces de face à la rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur, et 27 pieds 4 pouces dans le fond, la ligne plus ou moins. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 30 septembre 1888, à MM. Briede & Co, à raison de $75 par mois.

5° **Les maisons de résidence** en briques à deux étages et demi Nos 219 et 221 rue Gravier. Les lots sont désignés comme Nos 3 et 4; ils se touchent et mesurent chacun 29 pieds 6 pouces de face à la rue Gravier, 20 pieds 6 pouces de face dans le fond, sur une profondeur de 100 pieds 3 pouces sur la ligne latérale du lot No 4, la plus rapprochée de la rue Baronne, 100 pieds 5 pouces 3 lignes sur la ligne qui la sépare des lots Nos 3 et 4, et 100 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne latérale du lot No 3 la plus rapprochée de la rue Dryades. Les bâtisses sont louées à bail jusqu'au 30 septembre 1888, à Mme S. Wright et Mme D. Gamble, à raison de $25 par mois chacune.

6° **Les deux lots vacants** 61 et 63 rue Dryades, désignés comme par la lettre E, et mesurant ensemble 52 pieds 2 pouces 3 lignes de face à la rue Dryades, 49 pieds 11 pouces 2 lignes dans le fond, sur 100 pieds de profondeur dans le fond, sur 100 pieds 4 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Gravier, et 100 pieds 8 pouces sur la ligne du côté de la rue Commune.

7° **Le lot vacant No 65 rue Dryades** (adjacent au lot ci-dessus), désigné comme lot C, mesure 21 pieds de face à la rue Dryades sur 43 pieds 6 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles.

8° **La bâtisse à un étage No 89 rue Dryades**, dans l'ilet borné par les rues **Dryades, Baronne, Gravier et Union**. Le lot est désigné comme No 11 et mesure 34 pieds 1 pouce de face à la rue Dryades, 33 pieds 6 pouces de largeur au fond sur 118 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 10 et 93 pieds 2 1/2 pouces sur la ligne qui le divise du lot No 12. Les améliorations servent comme atelier et bureau.

9° **La maison double à deux étages à deux corps de logis en briques, Nos 67 et 67 1/2 rue Union** dans le même ilet que le lot ci-dessus. Le lot mesure 34 pieds 10 pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de 50 pieds entre lignes parallèles.

10° **Le lot de terre vacant No 103 rue Dryades**, dans l'ilet borné par les rues **Dryades, Union, Baronne et Perdido**, mesurant, en mesure anglaise, 55 pieds, 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Dryades, 97 pieds 6 pouces plus ou moins en profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Union, 92 pieds 2 pouces et 1 ligne plus ou moins en profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Perdido et 125 pieds 2 pouces de large dans le fond: pas loué.

11° **La maison à double corps de logis à un étage, No 105 rue Dryades**, dans le même ilet que le lot ci-dessus. Le lot est décrit comme mesurant en mesure anglaise 37 pieds 6 pouces de face à la rue Dryades 27 pieds 11 pouces 3 lignes de large sur sa ligne du fond, sur 111 pieds de profondeur, sur la ligne qui le divise de la propriété appartenant actuellement ou anciennement à Mme R. Lamense, et sur le côté le plus rapproché de la rue Perdido, il a une première profondeur de 36 pieds sur une ligne oblique qui commence de façon qu'à cette distance la largeur du dit lot est réduite à 30 pieds 4 pouces; puis de là il a une profondeur de 8 pieds 10 pouces et 4 lignes, et de 25 pieds 6 pouces et 4 lignes sur une ligne courant perpendiculairement à la rue Dryades jusqu'à la ligne de frontière de la propriété appartenant anciennement à Marie H. Bastienne, auquel point il forme un angle droit de façon à réduire la largeur du dit lot à 27 pieds 11 pouces et 3 lignes; et ensuite il a une profondeur de 34 pieds 5 pouces et 4 lignes sur la ligne qui le divise de la dite propriété de Marie H. Bastienne jusqu'à ce qu'il atteigne la ligne du fond.

Cette propriété est louée à Mme Henri à raison de $15 par mois.

RÉSIDENCE RUE DU CAMP.

12° **La résidence en briques à trois étages** No 240 rue du **Camp**, dans l'ilet borné par les rues **Camp, Magazine, St Joseph et Delord**. Le lot est désigné comme No 5, et mesure, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue du Camp sur 116 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, et une largeur dans le fond de la rue Delord. Cette propriété est occupée par Mme A. Powers, et est louée jusqu'au 30 septembre 1888 à raison de $45 par mois.

La propriété est contigüe à la belle résidence du Dr E. A. Murphy et fait presque face à ces beaux édifices "La Bibliothèque Howard" et le "Collège Newcomb".

13° **La propriété en bois à deux étages No 72 rue Erato**, dans l'ilet borné par les rues **Erato, Thalie, Tecoupitoulas et St Thomas**, est désigné comme lot No 21, et mesure 26 pieds de face à la rue Erato, sur une profondeur de 80 pieds.

Cette propriété est louée à Mme Killeen à raison de $8 par mois.

14° **Le triangle vacant ou ilet** dans le Premier district de cette ville, borné par les rues **Prytanée, Uranie et Félicité**, désigné comme ilet No 206, et mesurant 21 pieds de face à la rue Prytanée sur une profondeur de 81 pieds sur un côté et 85 pieds sur l'autre. Ce n'est pas entouré. Il se trouve directement en face du "Eagle Hall", la grocerie de Jas Wilson & Co., et entre la résidence de Chas Newman, Esq., et le "St-Anna Home". C'est un admirable site pour un parc pour y détailler des rafraîchissements ou pour un stand professionnel.

PROPRIÉTÉS DANS LE SIXIÈME DISTRICT.

15° Cet ilet de terre désirable **avenue St-Charles à la jonction du Parc Audubon**, et borné par **l'avenue St-Charles**, les rues **Calhoun et New et l'avenue Boulevard**; il mesure une façade totale de 227 **pieds 10 pouces et 8 lignes de face à l'avenue St-Charles**, 227 pieds 6 pouces sur la rue New, 289 pieds 10 pouces et 6 lignes sur la rue Calhoun et 345 **pieds 8 pouces et 6 lignes** de face sur le **Parc Audubon** et se trouve **immédiatement à la grande entrée qui conduit à ce lieu de promenade**; les terrains sont naturellement très élevés et ne dessèchent pas vite, et les environs sont parmi les plus beaux sur l'avenue St-Charles, et fait **face à la belle résidence du colonel Huston et de Mme Gomila** et sera offert dans son entier ou subdivisés en plusieurs ilets pour bâtir, ainsi qu'on le demandera.

16° **Le splendide ilet de terre élevé** contigu à celui décrit ci-dessus, borné par les rues **New, Calhoun, Benjamin et le Parc Boulevard**; il mesure 228 pieds 8, pouces de face à la rue New, 233 pieds 10 pouces, et 6 lignes de face à la rue Benjamin, 235 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Calhoun et 233 **pieds 9 pouces de face sur le Parc Audubon**. Cet ilet sera offert subdivisé en quarts ou en portions moindres ainsi que le désireront les acheteurs.

PROPRIETE TROISIÈME DISTRICT.

Huit magasins en briques à trois étages dans l'ilet borné par les rues **North Peters, Chartres, St-Ferdinand et Montégut**, étant le même ilet dans lequel est compris le **Grand Dépôt du Northeastern Railroad,—Queen & Crescent Route**—et les immenses bâtisses et le **Crescent Jute Manufacturing Co.**, et faisant face au **fleuve Mississipi avec le Morgan, Texas & Pacific et le Northeastern roads** passant devant, offrant une rare occasion d'obtenir de splendides sites pour entrepôt ou manufactures, lesquels magasins sont décrits en détail comme suit, à savoir:

17° **Le magasin No 194 rue North Peters coin de la rue St. Ferdinand**, et désigné comme lot No 1, et mesure 24 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur et face à la rue St. Ferdinand et borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St. Ferdinand.

Cette propriété est louée à Mme Jolly à raison de $18 par mois.

18° **Le magasin No 195** rue North Peters contigu au magasin ci dessus, et désigné comme lot No 2 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et est borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St Ferdinand. Cette propriété est louée à Mme J. Swan à raison de $15 par mois.

19° **Le magasin No 126 rue North Peters** adjacent au précédent, est désigné comme lot No 3 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2/8 face à la rue North Peters sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune de 17 pieds 5 pouces de large ouvrant sur la rue St. Ferdinand. Cette propriété rapporte $10 par mois.

20° **Le magasin No 128 rue North Peters** est désigné comme lot No. 5 et mesure 23 pieds 5 pouces et 2/8 de face à la rue **North Peters**, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune de 17 pieds 5 pouces de large, ouvrant sur la rue St. Ferdinand. Cette propriété est louée à Hugh Cain, à raison de $18 par mois.

21° **Le magasin No 130 rue North Peters**; est désigné comme lot No 7 et mesure 26 pieds 1 pouce de face à la rue Peters, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles, et est borné au fond par une allée commune ouvrant sur la rue St-Ferdinand. Cette propriété est louée à M. Schilling à raison de $12 par mois.

22° **Le magasin No 131 rue North Peters**, adjacent au précédent. Le terrain mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue **North Peters** sur 134 pieds 8 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St-Ferdinand et 133 pieds 10 pouces et 1 ligne sur l'autre côté; la dite portion de terre est composée du lot No 1 et le morceau de terre au fondayant une profondeur de 7 pieds. Cette propriété est louée à Mme Roth à raison de $15 par mois.

23° **Le magasin No 132 rue North Peters** adjacent au précédent. Le terrain mesure 22 pieds 5 pouces de face à la rue North Peters, 22 pieds 4 pouces et 1 ligne de largeur au fond sur 134 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Ferdinand et 133 pieds 10 pouces et 1 ligne sur l'autre côté; la dite portion de terre est composée du lot No 2 et du morceau de terre au fond ayant une profondeur de 7 pieds. Cette propriété est louée à Mme Rowald à raison de $10 par mois.

24° **Le magasin No 133 rue North Peters**, adjacent au précédent. Le lot est désigné par le No 3 et mesure, en mesure anglaise, 22 pieds 5 1/2 lignes de face à la rue North Peters, sur 96 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté qui le divise du lot No 2, et 96 pieds 5 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 4.

Conditions de la vente—Un quart ou plus comptant et la balance à un crédit de **Un, Deux et Trois** ans ou moins, à l'option des acquéreurs (à l'exception des deux ilets avenue St. Charles qui seront de un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans avec seulement 6 pour cent d'intérêt par an), en billets des acquéreurs subdivisés en coupons si cela est requis et portant intérêt de 6 pour cent seulement de la date jusqu'à paiement, et garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la propriété vendue; les actes de vente devant renfermer toutes les clauses de garantie usuelles incluant celles de frais d'avocat à 5 pour cent en cas de procédures, l'assurance sur les améliorations et le transfert des polices, etc; les acquéreurs assumeront le paiement au-dessus des montants de leurs enchères de toutes les taxes dues et exigibles pendant cette année 1888, et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant **Félix J. Dreyfous, Esq., notaire public, No. 21 Passage de la Bourse.**
22fév—22 26—3 10,17 24mars

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double

Sur la rue Cleveland, (anciennement Gasquet.)

Succession de Susannah O'Brien.

No 22,974—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 janvier 1888, il sera vendu à l'encan—

Le Cottage double No 139 rue Gasquet ou Cleveland, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gasquet ou Cleveland, Canal, Derbigny et Roman; le lot est le No 28 et mesure 37 pieds de face sur la dite rue Cleveland sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles—il y a quelque 9 chambres dans le double corps de logis, 2 citernes, etc., trottoir neuf devant, à proximité du marché, des églises, des écoles et des chemins de fer; un joli site pour de bons locataires.

Condition—Comptant, 10 pour cent déposé au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Benjamin Ory, notaire public.
19 fév—19 26—mars 3 10 17 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Petit cottage No 487 rue Gravier.

Succession de John Janeway.

No 20,671—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, daté le 2 mars 1888, il sera vendu à l'encan—

Le cottage No 487 rue Gravier, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Commune, Miro et Tonti. Le lot est le No 3 et mesure 30 pieds 3 pouces de face rue Gravier sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le cottage est recouvert en ardoises a 2 chambres, cuisine et citerne détachées et grande cour sur le côté et au fond; la propriété est louée par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit d'un et deux ans avec intérêt de 8 pour cent, liens du vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles; l'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1888, et déposera 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Jas. Fahey, Esq. notaire
6 mars—17·24 31—avril 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Magasin et résidence No 63 rue Patterson,

A Alger, 5ème district.

Succession de Philip Schaefer.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 23,150.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur — Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 14 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1888, il sera vendu à l'encan—

Le magasin et la maison de résidence No 63 rue Patterson à Alger, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Lavergne, Delaronde et Verret. Le lot est désigné comme le No 4 et mesure, au pied français, 30 pieds de face à la rue Patterson, sur 103 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles. La maison se compose d'un grand magasin sur la façade, d'une salle à manger, et de 4 chambres, avec mansardes dans le haut, citerne, etc., et, de l'autre côté du terrain, un édifice séparé à deux étages avec quatre chambres. Cette propriété est située entre les ferries et est dans le centre des affaires du district.

Conditions. Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, avec intérêt à 8 pour cent par an, garanti par hypothèque spéciale et le privilége du vendeur, et toutes les clauses de garantie ordinaires pour honoraires d'avocat, assurance, etc. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour 1888 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant James Fahey, notaire.
11 mars—11,24,31—avril 1,7

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Manufacture d'Eau de Seltz, Machines, Chevaux, Wagons, etc.

Dans l'affaire de J. B. Junqua vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans "Division B"—No 20,554.

Vente de syndic

PAR B. ONORATO, encanteur — Bureau, No. 18 rue Bourbon — MERCREDI, 28 mars 1888, à 11 heures A. M., au local No 27 rue Bienville, entre Chartres et Decatur, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, en date du 14 mars 1888—je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, savoir:

Le contenu du dit local, consistant en Eau de seltz et soda, les appareils, bouteilles, machines, wagon, chevaux, pompes et les installations nécessaires pour manufacturer de l'eau minérale, etc. Aussi, meubles de bureau, coffre-fort en fer, etc. Le tout sera vendu en bloc, au prix tort enchérisseur et pour du comptant

Et le même jour, heure et emplacement, il sera aussi vendu un lot de comptes à recevoir.

Le tout conformément à un inventaire déposé à mon bureau.
17 mars—17,24,28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un morceau de terre de valeur dans la paroisse Calcasieu.

Dans l'affaire de la Veuve P. Pavia vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 17,426.

Vente de syndic.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des encanteurs No. 72 et 74, rue St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 28 février 1888, je procéderai à la vente de la moitié indivise d'intérêt du dit insolvable dans la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre dans la paroisse Calcasieu, Etat de la Louisiane, désigné comme lots 2, 3 et 4, de la section 14 et part de la section fractionnelle 15, dans le township 10, range sud, deux ouest, dans le district sud ouest; ayant 151 acres et 96/100 un acre.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis sur les lieux, pour lier la vente.
1er mars—1,3,10,17,24,31—avril 7

Karsheedt & Bienvenu vs Leurs Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,836—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Bertrand Beer, syndic provisoire des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
16 mars—16 21 25

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Résidence à étage rue Liberté No 414 près du Marché Keller.

Magnifique terrain, dans un bon voisinage, formant encoignure aux rues Galvez et Kerlerec

Un ilet de terre faisant face à la rue du Canal.

Terrains vacants dans le Second, Troisième Districts et dans la ville de Carrollton.

Succession de Robert Joseph Ker.

No 20,015—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 7 avril 1888, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 30 janvier 1888, les propriétés suivantes appartenant à la susdite succession, savoir:

PREMIER DISTRICT.

1° **Deux certains lots de terre**, situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 2 et 3 dans l'ilet compris entre les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité; lesquels lots de terre mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une maison basse divisée entre quatre corps de logis et chaque corps de logis contenant deux chambres et galerie devant, dans la cour deux bâtisses séparées chacune contenant quatre chambres, cinq citernes, lieux d'aisances, etc. Toutes les mesures ci-dessus sont plus ou moins.

SECOND DISTRICT.

2° Un ilet de terre divisé en 26 lots, désignés par les Nos 1 à 26 inclusivement, situé dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Canal, Douane, Clarke et l'avenue Hagan, lequel ilet de terre mesure 277 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la rue du Canal, même façade à la rue de la Douane, 313 pieds 4 pouces de face à l'avenue Hagan et la même façade à la rue Clarke.

3° Deux lots de terre situés dans le même district, faubourg Jackson, désignés par les Nos 3 et 4 de l'ilet No 5. Lesquels lots de terre mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St-Louis entre les rues Olympia et St-Patrick sur 111 pieds 5 pouces de profondeur et borné par la rue Conti.

4° **Seize lots de terre** situés dans le même district, désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, dans l'ilet compris entre les rues David, St-Pierre, Toulouse et l'avenue de Carrollton.

Lesquels lots de terre ont les dimensions suivantes, savoir:

Les lots Nos 1 et 10, 33 pieds 4 pouces de face à l'avenue de Carrollton; les lots Nos 2 à 9, 30 pieds 2 pouces de face à l'avenue de Carrollton et tous les susdits lots ont 120 pieds de profondeur; et les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 29 pieds de façade à la rue St. Pierre sur 123 pieds 2 pouces 5 lignes de profondeur; et le lot No 16 33 pieds 2 pouces 5 lignes de face à la rue David sur 120 pieds 7 pouces 1 ligne de profondeur et face à la rue St. Pierre

5° **Dix certains lots de terre** situés dans le même District, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9, 10, 11, 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet compris entre les rues Cortez, Telemachus, Bienville et Conti. Lesquels mesurent, savoir: Le lot No 6, 34 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Conti sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur. Les lots Nos 7 et 8, chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Conti, sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur.

Le lot No 8, formant encoignure aux rues Conti et Telemachus.

Les lots Nos 9, 10 et 11 sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Telemachus, sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Bienville et Cortez et mesure 34 pieds 8 pouces de face à la rue Bienville sur 102 pieds 4 1/2 pouces de profondeur et face à la rue Cortez.

Les lots Nos 20, 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur.

TROISIÈME DISTRICT.

6° Cinq lots de terre contigus situés dans le 3me District de cette ville, désignés par les lots Nos 8, 22, 23, 24 et 25 dans l'ilet compris par les rues Galvez, Columbus, Kerlerec et Johnson et ayant les dimensions suivantes, savoir:

Le lot No 25 forme l'encoignure des rues Galvez et Kerlerec et a 36 pieds 5 pouces 2 lignes de face à la rue Galvez, 68 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur et face à la rue Kerlerec, 75 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la rue Columbus et 31 pieds 6 pouces 0 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 24 36 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 75 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers le lot No 25, 82 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 23 36 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 82 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers le lot No 24, 89 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 22 36 pieds 5 pouces 3 lignes de face à la rue Galvez, 89 pieds 5 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne vers le lot No 23, 96 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée et 31 pieds 6 pouces 7 lignes de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 8 4 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Galvez, 153 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 22, 100 pieds de profondeur sur la ligne vers la rue Columbus, se rétrécissant à angle droit: 31 pieds 4 pouces 3 lignes; et une profondeur de 4 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne vers la rue Columbus et 47 pieds de largeur sur la ligne du fond.

7° Un lot de terre de forme triangulaire, situé dans le même district, désigné par le No 3, dans l'ilet renfermé par les rues Rocheblave, Kerlerec, Columbus, et Dorgenois, lequel lot de terre mesure 223 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, sur une profondeur de 237 pieds 8 pouces 7 lignes sur l'autre côté du triangle.

8° Un lot de terre situé dans le même district et ville, désigné par le No 2 dans l'ilet renfermé par les rues Kerlerec, Columbus, Rocheblave et Dorgenois, mesurant 37 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Rocheblave, 39 pieds 6 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 96 pieds 5 pouces 6 lignes sur le côté du lot No 1, et 82 pieds 8 pouces 6 lignes du côté du lot No 3.

DANS LA VILLE DE CARROLLTON.

9° Douze lots de terre situés dans la ville de Carrollton, faisant maintenant partie de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 20, 21, 22, 23 et 24, dans l'ilet No 17, renfermé par les rues de la Levée, Anne, Adams et Hillary; les lots Nos 1, 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds 7 pouces de face à la rue Anne sur 100 pieds de profondeur; le lot No 1 forme l'encoignure des rues Adams et Anne.

Les lots Nos 11 et 12 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces 6 lignes de face à la rue Adams sur 137 pieds 6 pouces de profondeur; le lot No 11 forme l'encoignure des rues Levée et Adams et mesure 80 pieds 1 pouce 1 ligne de face à la Levée, sur 31 pieds 1 ligne de division du lot No 12 et 101 pieds sur la ligne de division du lot No 12.

Le lot No 23, 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 68 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 24, 94 pieds sur la ligne de division du lot No 22 et 40 pieds de largeur sur la ligne du fond.

Le lot No 22, 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 21, 94 pieds sur la ligne de division du lot 23, 19 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne de division du lot No 13 et 17 pieds sur la ligne de division du lot No 14, et les lots Nos 20 et 21 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue de la Levée sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance à un et deux ans avec crédit en billets garantis par hypothèque et portant 8 pour cent d'intérêt par an de date avec toutes les clauses de sécurité d'usage. Les acquéreurs assumeront le paiement au prix d'adjudication les taxes pour l'année 1888.

Acte de ventes pardevant Henry E. Ker, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sur le montant des adjudications sera exigé comptant sur les lieux.
7mars—7 10 17 24 31—7avril.

Deux magnifiques ilets de terre sur les rues de la Commune et Gravier.

Vente de syndic.

Robert Morris vs. ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,352.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—SAMEDI, 7 avril 1888, il sera vendu à midi à la Bourse des Encanteurs, rue St. Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 février 1888, les propriétés suivantes:

Deux ilets de terre situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 66 et 67. L'ilet 66 est renfermé par les rues Commune, Gravier, Pierce et Scott et contient 32 lots de terre mesurant ensemble 324 pieds 10 pouces 6 lignes de face à chacune des rues Commune et Gravier et 425 pieds 6 pouces 2 lignes sur chacune des rues Scott et Pierce et de l'avenue du Canal, lequel ilet contient 53 lots de terre et mesure ensemble 602 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue de la Commune, 642 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier, 432 pieds 2 pouces 6 lignes de face à l'Avenue Carrollton; 425 pieds 6 pouces 2 lignes du côté de la rue Pierce. Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Comptant

Acte de vente pardevant P. L. Fonrchy, notaire.
3mars—3 10 17 24 31—7avril.

Succession de John Lynch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,054.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 24 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 13 février 1888, la propriété suivante, savoir:

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Girod, aujourd'hui Villeré, St-Jean-Baptiste, aujourd'hui Robertson, Port et St. Ferdinand, à une distance de 77 pieds 6 pouces de l'encoignure de la rue du Port, 29 pieds de face à la rue Girod sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 55 pieds 10 pouces; ensemble une maison en bois ayant trois chambres, galerie dans la cour, citerne, etc., le tout couvert en ardoises et d'après plan.

Conditions—Comptant—Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire.
16fév—16 25—3 10 17 24 mars.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif Civil de meubles de ménage de valeur. Ameublement de salon en peluche, ameublement de chambre à coucher, chaises noyer et rotin, berceuses, tapis, tables à extension et table avec marbre, lits français, tapis, matelas et ressorts, réfrigérateurs, store de salon, stove à gaz, portraits, faïence et verrerie, literie, une batterie galvanique, etc., dans l'affaire de

Mme Jane Hogart vs A. Brown.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 29,810 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, le SAMEDI, 31 mars 1888, à 10 A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Au local No 138 rue Quatrième.

Un lot de meubles de ménage assortis meubles divers, etc., selon un inventaire en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20 mars—20,24,28,31

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Vente positive pour effectuer un partage entre les héritiers de feu Neuville Bienvenu.

Deux élégantes résidences de famille rue Bourbon Nos 319 et 321, près de la rue de l'Esplanade, en parfait ordre.

PAR JAS. P. GUINAULT encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 24 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St. Charles, Nos. 72 et 74, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet, renfermé par les rues Bourbon, Dauphine et Esplanade, désigné par la lettre A. Lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces. Ensemble une très jolie résidence de famille ayant au rez-de-chaussée, corridor d'entrée, deux beaux salons avec porte à coulisse, salle à manger, cuisine et deux chambres à domestique, magnifiques cheminées en marbre dans les salons et la salle à manger; à l'étage supérieur cinq chambres à coucher, chambre à bain, balcon sur la façade, cour briquetée, lieux d'aisance, haut et bas, citerne, hydrant, banquette en pierre plate, gaz dans toute la maison avec lustres.

2° Un autre lot de terra attenant au lot ci-dessus décrit, désigné par la lettre B, mesurant 31 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Bourbon sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Ensemble, la belle résidence, ayant au rez-de-chaussée un grand corridor d'entrée, salon double avec porte à coulisse, salle à manger, cuisine et deux chambres à domestiques, cheminées en marbre dans les salons et la salle à manger. Au premier, cinq chambres à coucher et cabinet, chambre à bain, balcon sur la façade; cour briquetée, lieux d'aisance haut et bas, citerne, hydrant, banquette en pierres plates.

Gaz dans toute la maison avec lustres, à l'exception du lustre de la salle à manger qui appartient au locataire.

La propriété premièrement décrite est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1888 à raison de $45 par mois.

La seconde propriété est vendue aussi sujette à un bail expirant à la même époque à raison de $50 par mois.

Les personnes en quête d'une bonne affaire (bargain) sont priées de ne pas manquer cette occasion attendu que les propriétés **seront vendues sans aucune réserve.**

Pour plus de détails se référer au plan maintenant à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, balance à 1 et 2 ans de crédit en billets divisés par coupons à la convenance des héritiers, portant 8 pour cent d'intérêt par an de date, avec toutes les clauses pénales d'usage.

Actes de vente pardevant Martin Voorhies, notaire, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le prix de vente.
17 mars—

Propriété de valeur sur la Levée, entre les rues Déléry et Tricou, et faisant face au fleuve.

Grande étendue de terres derrière les Abattoirs à l'usage d'une savane.

Aussi une Résidence face à la rue Dauphine.

Successions de Pierre Parchet d'Emma Fiorane, son épouse.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C. No 22,816.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 24 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 6 février 1888, les propriétés suivantes:

1° Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée, Tricou, Déléry et Jumonville, mesurant 90 pieds 2 pouces de face à la Levée, sur 179 pieds 2 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Tricou, 190 pieds 4 lignes sur la ligne opposée et 89 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond. Ensemble, une bâtisse basse ayant 4 chambres galerie derrière, cabinet, 2 citernes et un grand four à boulanger.

2° Treize lots de terre situés dans le même district dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Forstall et Bourgogne, Lesquels lots sont désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, mesurant ensemble 140 pieds 11 pouces 5 pouces de face à la rue Dauphine 140 pieds 6 pouces 5 lignes sur la rue Bourgogne, sur 319 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur et face à la rue Reynes avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Les bâtisses et améliorations comprennent une bâtisse en bois couverte en ardoises ayant onze pièces, deux citernes, lieux d'aisance, etc. Ensemble une bâtisse dans le fond ayant deux chambres, poulailler, etc. jardin sur la façade et autres arbres fruitiers.

3° Un lot de terre situé dans le même district, dans l'ilet compris entre les rues Royale, Dauphine, Egania et Lizardi.

Un lot de terre formant l'encoignure des rues Royale et Lizardi, mesure 32 pieds de face à la rue Lizardi sur 90 pieds de profondeur et faisant face à la rue Royale.

Ensemble une bâtisse en bois contenant 4 pièces, cuisine double, citerne, lieux d'aisance, etc.

4° Deux lots de terre vacants dans le même district et le même ilet ci-dessus décrit, désignés par les Nos 7 et 8, mesurant le No 7, 47 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Royale, 47 pieds 3 pouces 7 lignes de large sur la ligne du fond et 159 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur.

No 8 47 pieds 2 pouces 1 ligne de face à la rue Dauphine sur 159 pieds 11 pouces 1 ligne de profondeur.

5° Une certaine étendue de terre à l'usage de savane comprenant 47 ilets situés entre les rues St. Claude, Solon, Angela, Humanité, Claiborne, St Maurice et St Claude et les Casernes des Etats-Unis. Lesquels ilets se touchent et sont situés dans la paroisse d'Orléans et partie dans le district St Bernard, il y a environ 27 ilets dans la paroisse d'Orléans et 20 ilets dans la paroisse St Bernard, Troisième District de cette ville.

Pour plus de détails et dimensions se référer aux plans faits par Ch. de l'Isle, en date du 25 février 1888, qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant P. L. Fourchy, notaire, aux frais des acquéreurs y compris les taxes d'Etat et de ville pour l'année 1888.
22 fév—22—mars 3 10 17 24

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

GRANDE VENTE

—DE—

Résidences, Emplacements d'affaires, Terrains, Ilets de terre,

—Situés dans les—

Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième et Sixième Districts de la Nouvelle-Orléans,

Pour le compte des héritiers absents de feu S. H. Davis Jr.

A des conditions faciles, à long crédit.

PAR MACON PAUL & ROBINSON—Albert PAUL, encanteur, Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 14 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, il sera vendu à l'encan—plusieurs propriétés désirables dans le Premier, Deuxième, Quatrième et Sixième Districts, et les propriétés qui suivent:

DANS LE DEUXIÈME DISTRICT

2° Deux terrains avec une maison en bois à un étage, une hospital, entre Miro et Tonti.

3° Une maison en bois à un étage, connue par le No 69 rue Franklin.

4° Une maison en bois à un étage, connue par le No 64 rue Trémé.

TROISIÈME DISTRICT.

5° Une grande résidence en bois à deux étages avec deux terrains connue par le No 467 Chemin du Bayou, entre Marais et Tonti.

6° Une maison en bois rue Kerlerec, avec deux terrains sur la rue Kerlerec, près Miro.

Deux maisons en bois No 83 rue Montégut.

Maison en bois rue Canal St-Bernard, entre Prieur et Roman.

Trois maisons en briques à un étage, Nos 49, 50 et 51 rue North Peters, près les Champs-Elysées.

10° Deux maisons en bois à un étage dans l'ilet borné par les rues Royale, Chartres, Clouet et Montégut. Pour les mesurements des terrains et plus amples informations voir les plans de Paul Andry, dessinateur, exposés à la Bourse des Encanteurs, et les descriptions des annonces dans le "Times-Democrat."

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt, etc., etc.

Les actes de ventes pardevant Edgar Grima, notaire.
24 mars—24 31—avril 7 14

Résidence élégante et terrains, spacieux.

Coin de l'Avenue St Charles et de la rue Troisième.

Lots de valeur rue Carondelet, entre les rues Deuxième et Troisième.

Terrain désirable rue Troisième, près de la rue St Charles.

Succession de Charles A. Miltenberger.

No 23,122—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division "B"

PAR MACON, PAUL & ROBINSON ALBERT PAUL, encanteur.—Bureaux No 5 rue Carondelet, le SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon W. T. Houston juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 21 février 1888, il sera vendu à l'encan:

1° **Cette grande portion de terre ayant de la valeur** située coin des rues St-Charles et Troisième, dans l'ilet borné par les rues Carondelet et Delachaise, mesurant 128 pieds de face à la rue St-Charles, sur une profondeur et face à la rue Troisième de 150 pieds.

Les améliorations comprennent une grande, élégante et confortable résidence en bois à deux étages et attic, subdivisée en beaux salons avec cheminées en marbre, salle à manger communiquant avec bibliothèque: lieux d'aisance en faïence, office, cuisine et autres chambres au premier étage six ou sept grandes chambres à coucher bien aérées, chambre à bain, cabinet, etc.

Aussi, la grande bâtisse en bois à ornements à deux étages au fond, subdivisée en remises, lavoir avec baquets stationnaires pour laver, chambre à domestique, chambre pour le charbon et le bois, etc.

Le tout admirablement distribué et ayant des conduits partout pour l'eau et le gaz. Les terrains sont spécialement attrayants et le site un des plus beaux sur cette superbe avenue.

2° Un lot de terre dans le même ilet que le précédent et immédiatement à l'arrière de la propriété décrite ci dessus, mesurant 25 pieds de face à la rue Troisième sur environ 128 pieds de profondeur.

3° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, rue Carondelet entre les rues Deuxième et Troisième, adjacent au fond du lot faisant face à la rue Troisième et mesurant 32 pieds de face à la rue Carondelet sur une profondeur entre lignes parallèles de 125 pieds toutes plus ou moins.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs et la balance du prix d'achat en deux paiements égaux payables à un et deux ans respectivement du jour de la vente avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, le paiement des dits billets sera garanti par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur les dites propriétés et avec les clauses usuelles et conditions quant à l'assurance, 5 pour cent frais d'avocat, etc. Les taxes dues et exigibles en 1888 seront assumées par les acquéreurs.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist, notaire. Un dépôt de dix pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
29fév—29—10 17 24 31mars.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

LE TERRAIN HOWELL

TOUCHANT A LA LOUISIANA COTTON MANUFACTORY,

Faisant face au MISSISSIPI et s'étendant jusqu'à la rue PELOPIDAS.

Composé de 39 ILETS subdivisés en 821 LOTS de terre situés dans le Troisième District.

Succession de Stoddart Howell.

No 21,460—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la

Bourse des Encanteurs,

Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 octobre 1887, pour compte de la dite succession, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Ilet No. 1, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant 221 pieds 9 pouces 1 ligne de face à la rue Peters, 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à la rue Bienvenu, 376 pieds 11 pouces 4 lignes face à la rue Jaudon, et 429 pieds 4 pouces 5 lignes sur la rue Charbonnet.

Ilet No. 2 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Bienvenu et Delaronde, et 276 pieds 4 lignes face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 18 lots de 1 à 18, mesurant 30 pieds 8 pouces 3 lignes chacun face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No. 3 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Delaronde et Chartres et 273 pieds 8 pouces 4 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 18 lots mesurant chacun 30 pieds 5 pouces de face aux deux dernières rues sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 4 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Royale et Chartres sur 316 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 21 lots mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face chacun aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 5 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Royale et Dauphine, 319 pieds 9 pouces 3 lignes sur les rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 19 lots—8 à 14 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 1 ligne face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur,—1 à 7 et 15 à 19, mesurant 32 pieds chacun de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 6 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face sur chacune des rues Dauphine et Bourgogne sur 319 pieds 9 pouces 3 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 19 lots—1 à 7 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Dauphine, sur 127 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur; les autres ont 32 pieds de face chacun aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 7 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Bourgogne et Remparts, sur 319 pieds 9 pouces 3 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, subdivisé en 20 lots ayant chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 8 mesure 218 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Remparts et St Claude et 396 pieds 6 pouces 3 lignes aux rues Jaudon et Charbonnet—25 lots 1 à 10 et 18 à 25 ayant chacun 30 pieds 6 pouces de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur, et 11 à 17 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue St Claude, sur 127 pieds 3 lignes de profondeur.

Ilet No 9 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Marais et St-Claude et 237 pieds 2 pouces 6 lignes sur les rues Jaudon et Charbonnet—15 lots: 1 à 7 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue St Claude, sur 117 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur, 8 à 15 mesurant chacun 30 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 10 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Marais et Trouhault, 343 pieds 3 lignes sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots mesurant chacun 31 pieds 2 pouces 2 lignes sur les rues Charbonnet et Jaudon sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 11 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Trouhault et Villeré, 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun 31 pieds plus ou moins sur les rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 12 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne sur les rues Villeré et Robertson, et 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, 22 lots ayant plus ou moins 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 13 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Robertson et Claiborne, sur 213 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—13 lots—5 à 11 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 1 ligne sur la rue Claiborne sur 120 pieds 3 pouces 3 lignes de profondeur, les autres ayant chacun 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 14 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Claiborne et Derbigny sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—21 lots—1 à 7 mesurant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Claiborne, sur 120 pieds 9 pouces 3 lignes de profondeur; 8 à 21 ayant chacun 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 15 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Derbigny et Roidelle, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet, 22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 16 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Sobdelle et Joséphine, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun 31 pieds plus ou moins, de face aux rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 17 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Joséphine et Célestine sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face aux rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet sur 102 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 18 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face aux rues Célestine et Genius sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face sur les rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 19 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face sur chacune des rues Genius et Libéral sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 20 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Libéral et Force, sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon—22 lots ayant chacun plus ou moins chacun 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 21 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Forcelet Vertu, 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 22 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Vertu et Dolhonde, 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 23 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Dolhonde et Law et 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant chacun plus ou moins 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 24 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à la rue Law et à l'Avenue Florida sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Charbonnet et Jaudon—21 lots—8 à 14 ayant chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à l'Avenue Florida, sur 124 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur; les autres ont chacun 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 25 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à l'avenue Florida et à la rue Industrie, 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—21 lots—1 à 7 ont chacun 30 pieds 11 pouces 2 lignes de face à l'avenue Florida sur 124 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur; les autres ont chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 26 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Agriculture et Industrie sur 341 pieds 3 pouces 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 27 mesure 216 pieds 6 pouces 1 ligne de face à chacune des rues Agriculture et Abondance, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins 31 pieds de face aux rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 28 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face à chacune des rues Abondance et Treasure, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 lots ayant plus ou moins chacun 31 pieds de face à chacune des rues Jaudon et Charbonnet, sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No. 29 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Trésor et Bénéfice, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet; 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No. 30 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Bénéfice et Humanité, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet; 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No. 31 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Humanité et Plaisir, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet; 22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No. 32 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Plaisir et Nec Plus Ultra, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 33 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Nec Plus Ultra et Patriote sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 34 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de façade sur chacune des rues Patriote et Manuel, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 35 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Manuel et Bolivar, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet,—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 36 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Bolivar et Foy, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon,—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 37 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Foy et Caton, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet,—22 terrains ayant chacun, plus ou moins, 31 pieds de face sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No 38 mesure 216 pieds 6 pouces et 1 ligne de face sur chacune des rues Caton et Solon, sur 341 pieds 3 pouces et 2 lignes de façade sur chacune des rues Jaudon et Charbonnet—22 terrains ayant chacun plus ou moins, 31 pieds de façade sur chacune des rues Charbonnet et Jaudon, et 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur.

Ilet No. 39 subdivisé en 17 terrains, ceux de 2 à 8 mesurant chacun 31 pieds de façade rue Charbonnet sur 108 pieds 3 pouces et 1/2 ligne de profondeur; Le terrain 2 forme le coin des rues Solon et Charbonnet. Les terrains de 1 et de 11 à 17 mesurent chacun 31 pieds de façade rue Jaudon sur 108 pieds 3 pouces 1/2 ligne de profondeur. Le terrain 1 forme le coin des rues Solon et Jaudon. Le terrain 9 mesure 40 pieds, 6 pouces 5 lignes de façade rue Charbonnet et est irrégulier, sur 110 pieds 3 pouces 6 lignes du côté opposé au terrain 8 qui lui est contigü et a 61 pieds 7 pouces 5 lignes à l'arrière. Le terrain 10 a 51 pieds 8 pouces 5 lignes de façade rue Jaudon, sur 110 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne opposée au terrain 11, et a 30 pieds 7 pouces 5 lignes à l'arrière. Le tout est conforme à un plan de Edgar Pilié, voyer, sous la date du 3 février 1888, et exposé à la Bourse des Encanteurs.

Conditions—Comptant.

Les actes de ventes pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 fév—25 —mars 3 10 17 24 31

PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

Habitation sucrière de valeur reconnue comme une des plus

Belles propriétés de la Louisiane

Et désignée sous le nom de

BOY BLUE PLANTATION,

DANS LA PAROISSE STE-MARIE

Installée de la manière la plus complète et dans un magnifique état de culture.

Marchandises et coffre-fort en fer.

—AUSSI—

La belle résidence en briques à trois étages,

No 206 rue St-Charles,

Entre Julia et St-Joseph.

Succession de Joseph H. Oglesby.

No. 23,261.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur. Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, Nouvelle Orléans, Lne, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 février 1888, il sera vendu à l'encan:

"A." Une certaine portion de terre ou plantation sucrière, située sur la rive droite descendante de la rivière Atchafalaya, au-dessus de la ville de Patterson dans la paroisse Ste-Marie, connue et désignée comme le "Boy Blue Plantation," ayant une façade sur la dite rivière d'environ trente (30) acres sur une profondeur d'environ 40 arpents bornés en haut par les terres de L. S. Clarke & Bro., en bas par les terres de John M. Pharr, et en face par la dite rivière Atchafalaya; il y a six cent vingt sept (627) acres en culture, garantis sur tous les points par une magnifique levée, ensemble avec une machine à dessèchement de premier ordre. Deux cents acres de souches de première année, soixante dix acres de cannes plantées l'automne dernier, et assez du plant de cannes pour ensemencer quatre-vingts acres, qui sont en place pour ce but avec tous les édifices et toutes les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une grande sucrerie avec toit en ardoises au moyen à trois cylindres "double geared Niles" à 1 1/2 pieds, avec évaporateurs hydrauliques à pression de McDonald, et un "shredder" national de cannes qui y est joint, une machine à vapeur avec cylindre de 18 pouces, d'une portée de 4 pieds et demi.

Un bruleur de bagasse Sutcliffe avec "Tasker's improved Feeder" six chaudières à bouilloires à deux fires, une machine à souffler de Wood & Schaffer, un équipage à vapeur complet, comprenant 6 clarificateurs et 3 évaporateurs, avec capacité (tank capacity) de vingt trois mille gallons de sirop, et avec tous les tuyaux, tuiles (?) les pompes, toutes les connexions, etc., nécessaires. La sucrerie a une capacité de trente mille livres de sucre en 24 heures.

2° **Une grande, spacieuse et confortable résidence** avec dépendances, remise etc.

3° **Une plantation**, écurie et grenier au foin pouvant tenir 50 mulets et 75 charrettes de foin.

4° **Une maison pour le maître** ayant une capacité de 30 ouvriers.

5° **Une forge** et un entrepôt.

6° **Un magasin.**

7° **Un magasin d'habitation.**

8° **Deux maisons confortables pour économe.**

9° **Une maison de pension pour plantation.**

10° **Quatre grandes maisons doubles et 25 maisons simples** pour ouvriers.

Quarante-trois mulets, quatre chevaux, ... une charrette pour l'eau, deux charrettes simples, dix-sept charrues pour deux mulets, dix charrues pour un mulet, cinq charrues pour quatre mulets, deux charrues Advance No 12, trois cultivateurs Disc, un cultivateur de "Mellon", un distributeur fertilisateur, deux machines pour fouiller les souches, deux Johnson Pitkins, deux herses à disques, trois cultivateurs à deux, six pelles, six haches, six crochets Brisé, ... nouilles, quarante couteaux pour cannes, un lot d'outils de forgeron, un ... saw, guarante jeux d'engrenages, cinquante barils de maïs, cinquante sacs d'avoine, deux tonnes de foin, un réservoir ... sirop, un Block & Fall de 1 1/4 pouce, un lot d'outils, installations, huile, etc., pour machine, six tonnes de tank age, un gas pipe cutter, vingt jeux de tresse doubles et simples, une ... pour faucher, huit barils de chaux, ... baril et quart de soufre, un jackscrew, vingt brouettes pour ordures, trois brouettes pour charbon, une brouette pour le ..., environ 5000 briques et un grand nombre d'autres articles appartenant à une plantation de valeur et de première classe.

Aussi, en même temps et au même endroit:

Le stock de marchandises, coffre-fort, etc., contenus dans le magasin sur la dite plantation, à crédit ou au ... comptant.

"B." **La grande et élégante résidence** en briques à trois étages avec une véranda en fer devant, désignée comme le No 206 rue St-Charles, dans l'ilet borné par les rues Julia, St-Joseph et Camp. Le terrain mesure 58 pieds de face à la rue St Charles sur 172 pieds 3 pouces de profondeur, mesure américaine.

Conditions de la vente pour la plantation—Un tiers comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets divisés en telles parties que les héritiers le désireront, garantis par hypothèque et le privilége du vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an, de leur date jusqu'à paiement final. Les améliorations devront être toujours assurées et la police transférée aux vendeurs; ensemble avec toutes les clauses ordinaires d'honoraires d'avocat, etc. Les taxes dues et exigibles en 1888 devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Conditions pour la résidence rue St-Charles—Un tiers comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit, à billets divisés en telles parties que pourront le désirer les héritiers et les légataires, portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date à paiement final, garantis par hypothèque et le privilége du vendeur sur la propriété vendue. Les améliorations devront toujours être assurées et la police transférée au vendeur; avec les garanties ou sécurité ordinaires les frais pour honoraires d'avocat, etc. Les taxes dues et exigibles en 1888 devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Charles T. Soniat, notaire.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
29 fév—29—10,17,24,31 mars

Succession de Duncan F. Kenner.

No 21,664.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

La propriété de choix et attrayante

—CONNUE COMME LA—

RÉSIDENCE BRINGIER,

Occupant toute la façade de l'ilet sur la rue Carondelet, entre Melpomène et Terpsichore.

Avec façades sur les rues Baronne, Melpomène et Terpsichore.

Intérêt dans la Presse à Coton Southern.

Terrain rue St. Philippe.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet, le SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 74 rue St. Charles, en vertu de trois ordres de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite Cour, Division "B", actuellement absent sur un congé, datés respectivement le 28 déc. 1887 et le 3 et le 9 janvier 1888, et avec consentement des parties intéressées, il sera vendu à l'encan, à savoir:

1° **Une portion de terre**, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Terpsichore et Melpomène, et connue comme "la résidence Bringier", et mesurant 255 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Carondelet, 383 pieds 6 pouces sur la rue Melpomène, 212 pieds 2 pouces sur la rue Terpsichore et 120 pieds de face à la rue Baronne.

Le tout devant être subdivisé en terrains et vendu conformément à un plan exposé à la Bourse des Encanteurs.

2° **La trente-deuxième partie indivise** de ces deux ilets de terre et les bâtisses qui s'y trouvent, connue comme la "Southern Cotton Press", à savoir:

(a) Un ilet de terre dans le Premier district de cette ville, borné par les rues Claiborne, Willow, Poydras et Lafayette; et

(b) Un autre ilet de terre situé dans le même district borné par les rues Poydras, St Magdaleine, Lafayette et Ste Adeline.

3° **Un lot de terre irrégulier** situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, St Philippe, Rocheblave et Tonti, mesurant 38 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue St-Philippe, 96 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 168 pieds 4 pouces 4 lignes sur le côté qui se trouve après Tonti et 161 pieds 2 pouces 6 lignes sur le côté qui se trouve après la rue Rocheblave.

CONDITIONS.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, la portion à crédit sera garantie par des billets de l'acquéreur à son propre ordre, garantis par lien du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente renfermera la clause de 5 pour cent pour frais d'avocat. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur, avec toutes les clauses usuelles et habituelles. Les taxes dues et exigibles en 1888 devront être payées par les acquéreurs.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant N. B. Trist, notaire public. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
4mars—4,10,17,24,31—7avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Propriétés de valeur dans le Deuxième

—ET LE—

Troisième Districts.

Nos 366 et 368 rue Amour, entre St. Antoine et Mystérieuse. Une maison en bois à double corps de logis à un étage.

No 257 rue de Chartres, entre les rues Ursulines et St. Philippe, près de l'EGLISE ST. MARIE. Elégante résidence en briques à deux étages avec attic pour famille.

Succession de Salvador Fernandez.

No 11,937—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI, 7 avril 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la Commercial Place et la rue Gravier**, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 5 mars 1888 par l'honorable N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession ci-dessus, les propriétés de valeur décrites ci-après, à savoir:

1° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies et servitude et priviléges y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues **Amour, St-Antoine, Craps et Mystérieuse**, mesurant en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Amour, 92 pieds 2 pouces 2 lignes sur la ligne du côté vers la rue St-Antoine, 90 pieds 9 pouces 11 lignes sur l'autre ligne de côté et 21 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur au fond, d'après un plan de Louis H. Pilié daté le 13 mai 1850, et déposé au bureau de P. E. Laresche, ex-notaire en cette ville. Etant la même propriété acquise par le feu Salvador Fernandez de Vincent Galoso, d'après un acte passé pardevant A. Chiapella, notaire, le 6 février 1855. Enregistré au bureau des aliénations de cette paroisse, dans le livre No 64 folio 629.

Les améliorations comprennent une maison à double corps de logis en bois à un étage avec 4 chambres, cuisine en bois avec 2 chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc., connu par les numéros municipaux 366 et 368 rue Amour.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, priviléges et avantages y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 49, borné par les rues **Chartres, St. Philippe, Royale et Ursulines.** Le dit lot est en mesure américaine 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue de Chartres, sur une profondeur de 128 pieds et 7 pouces sur la ligne de côté vers la rue St. Philippe et sur la ligne de côté vers la rue des Ursulines, une profondeur comme suit: Une première profondeur de 63 pieds et 10 pouces, à laquelle profondeur la propriété s'élargit de 2 pieds et 6 pouces et ensuite une seconde profondeur de 24 pieds et 6 pouces, où il se rétrécit de 2 pieds et 6 pouces, et a ensuite une troisième profondeur de 30 pieds et 3 pouces et une largeur au fond de 29 pieds, 9 pouces et 2 lignes; étant la même propriété acquise par Salvador Fernandez de Joseph Sauvinet d'après un acte pardevant L. T. Caire, ex notaire en cette ville, à la date du 29 mars 1843, enregistré au bureau des aliénations dans le livre 34, folio 73.

Les améliorations comprennent l'élégante résidence de famille en briques à deux étages avec attic, No 257 rue de Chartres, ayant balcon sur la rue, un salon, et une salle à manger, un grand corridor au rez-de-chaussée, 4 chambres à coucher et cabinet à l'étage supérieur et 2 chambres dans l'attic, une cuisine en brique à deux étages avec 4 chambres au rez-de-chaussée et 4 chambres à l'étage supérieur; cour carrelée et briquetée, citerne, waterworks, allée sur le côté, etc.

Etant à proximité de l'Eglise Ste-Marie, du Marché Français et de tous les endroits d'amusements, cela la rend très désirable et facile à louer, ou très avantageux pour quiconque cherche une résidence désirable.

Conditions.—Un tiers au plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance en deux paiements égaux payables en un et deux ans de la date de la vente; lesdits paiements seront représentés par des billets de l'acquéreur à son ordre et endossés par lui, portant 8 pour cent par an de la date de la vente jusqu'à paiement garantis par privilége du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue; l'acte de vente renfermera la clause d'assurance pour le montant du billet, la clause de 5 pour cent d'avocat et tous les autres clauses usuelles.

L'acquéreur assumera au-dessus du prix d'adjudication les taxes pour l'année 1888, et déposera au moment de l'adjudication dix pour cent du montant de son enchère.

Actes de vente pardevant James Fahey, Esq. notaire aux frais des acquéreurs
4 mars—4 10 17 24 31—7 avril

Propriétés de valeur améliorées dans les Premier et Troisième Districts.

Succession de Mme Julia Corrigan, femme de Thomas McDonough.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans No 22,302.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—SAMEDI, 24 mars 1888, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la **Bourse des Encanteurs**, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un jugement rendu en date du 15 février 1888, par l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, la propriété décrite ci après pour le compte de la dite succession.

1° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 708, anciennement ilet No 33, borné par les rues **St-Antoine, Bourbon, Urquhart et Villeré**; le dit lot est désigné par le No 11 sur un plan dressé par A. Pilié, daté 21 avril 1836, et déposé dans l'étude de A. Ducatel, notaire et qui est maintenant la propriété de A. Ducatel, lequel plan est en dépôt au numéro 9 du livre de plans No 1; le dit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds de face à la rue **St-Antoine** sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Les améliorations connues par le No municipal 187 rue St Antoine, comprennent une maison en bois à double corps de logis à un étage, toiture de la rue, avec quelque deux chambres et cabinets, cuisine, lieux d'aisance, etc., etc.

2° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 158, borné par les rues **Union, Kerlerec, Bourbon et Dauphine**, lequel a plus tard été désigné par le No 3, ... du côté par la propriété de J. A. Lecroix, mesurant, plus ou moins, environ 31 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 134 pieds de profondeur, à la ligne courant d'une façon parallèle jusqu'à une certaine profondeur, puis en formant un angle, ... Les améliorations comprennent une maison ... par le numéro municipal 39 rue Kerlerec (anciennement Paix) ayant quelque huit chambres, un cabinet, lieux d'aisance et hydrant.

3° Un morceau ou une portion de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 519 borné par les rues **Gravier, Commune, Johnson et Galvez**, faisant partie du lot désigné par le No 7, dans l'ilet désigné comme ... No 11 d'après un plan dressé par L. Bringier, voyer, daté le 20 avril 1859, déposé au bureau de D. L. McCay, ex-notaire en cette ville; la dite portion de terre mesure, en mesure américaine 18 pieds 8 pouces de face à la rue **Gravier** sur 120 pieds de profondeur. Les améliorations comprennent un cottage avec deux chambres et cuisine, citerne, petit hangar, poulailler, etc., connu par le No municipal 464 rue Gravier.

Conditions—Une moitié de l'enchère ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, à douze mois de crédit avec 8 pour cent d'intérêt du jour de l'adjudication jusqu'à paiement, avec 5 pour cent frais d'avocat sur la dite balance qui devra être payé en cas de procédures pour recouvrer le paiement de la dite portion de crédit de l'enchère, laquelle sera garantie par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et par la clause d'assurance usuelle.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.
18fév—18 25—3 10 17 24 mars

COTTAGE

No. 426 rue Remparts, entre Union et Bagatelle.

Veuve Gustave Potthoff vs. William Potthoff et als.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division B. No. 20,198.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—SAMEDI, 31 mars 1888, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 février 1888, et aussi en vertu et conformément à un ordre du même honorable juge, en date du 23 février 1888, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny dans le Troisième District de cette ville, sur la rue Amour ou Remparts, entre Union et Bagatelle, mesurant, au pied américain, 26 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Amour, maintenant Remparts, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, le tout conformément à un plan dressé le 5 avril 1851 et déposé en l'étude de A. Boudousquie, notaire et ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Les améliorations comprennent un cottage, briques entre poteaux, à un étage avec mansarde, et tout en ardoises, trois chambres, une salle à manger, un vestibule, deux chambres dans les mansardes, cuisine avec deux chambres, citerne, etc., etc., désigné par le No municipal 426 rue des Remparts.

Conditions: Une moitié ou plus, au gré de l'acheteur, comptant; le reste s'il y a une balance, à un an de crédit contre le billet de l'acquéreur garanti par l'hypothèque et le privilége du vendeur sur la propriété vendue. Le dit billet portera 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec les clauses ordinaires de non aliénation et d'honoraires d'avocats, lesquels seront fixés à cinq pour cent sur le montant réclamé. L'acquéreur devra assumer, en sus du montant de l'adjudication, toutes les taxes dues pour l'année 1888. Il devra en outre faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 fév.—25 fév. 3, 10, 17, 24, 31 mars.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Auguste Ali vs. ses créanciers—No 23,344, Division E—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Auguste Ali soit tenue et convoquée par devant John R. Legio, notaire public en cette ville, le mardi 27me jour de mars 1888, à 11 heures A. M., pour prendre en considération et délibérer sur la demande du dit pétitionnaire pour un répit, et que toutes procédures contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues; et que P. A. Ducros avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 20 février 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
21 fév—21—8, 27 mar.